

Rapport financier 2014 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : L'Île-Perrot

Code géographique : 71060

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Danielle Rioux, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de L'Île-Perrot pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.
(Nom de l'organisme)

Date 2015-04-01 Signature _____

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de L'Île-Perrot et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de L'Île-Perrot et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de L'Île-Perrot inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 19 et 21, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

1

Goudreau Poirier inc.
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique no. A 107797

DATE 2015-04-01

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés		
Revenus								
Fonctionnement								
Taxes	1	13 127 336	13 276 299	13 167 260				13 167 260
Compensations tenant lieu de taxes	2	272 811	284 549	258 598				258 598
Quotes-parts	3					347 105		
Transferts	4	872 376	233 071	217 848		213 245		431 093
Services rendus	5	972 767	933 741	965 072		193 091		1 158 163
Imposition de droits	6	626 474	596 600	631 864				631 864
Amendes et pénalités	7	65 161	105 400	152 768				152 768
Intérêts	8	171 401	155 000	144 525		1 908		146 433
Autres revenus	9	26 636	1 000	151 580		9 544		161 124
	10	16 134 962	15 585 660	15 689 515		764 893		16 107 303
Investissement								
Taxes	11							
Quotes-parts	12							
Transferts	13	435 805		125 278				125 278
Autres revenus								
Contributions des promoteurs	14							
Autres	15	653 571	245 713	25 000				25 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16							
	17	1 089 376	245 713	150 278				150 278
	18	17 224 338	15 831 373	15 839 793		764 893		16 257 581
Charges								
Administration générale	19	1 970 203	2 004 014	1 956 812	150 537			2 107 349
Sécurité publique	20	2 518 554	2 700 476	2 603 454	92 318			2 695 772
Transport	21	2 275 115	2 232 510	2 145 295	614 773	762 573		3 175 536
Hygiène du milieu	22	3 008 198	3 149 464	2 690 155	1 453 093			4 143 248
Santé et bien-être	23	112 685	113 496	114 038				114 038
Aménagement, urbanisme et développement	24	658 749	966 298	734 366	11 193			745 559
Loisirs et culture	25	2 559 369	2 820 384	2 603 656	258 678			2 862 334
Réseau d'électricité	26							
Frais de financement	27	600 488	542 452	485 801		856		486 657
Amortissement des immobilisations	28	2 432 153	2 411 613	2 580 592	(2 580 592)			
	29	16 135 514	16 940 707	15 914 169		763 429		16 330 493
Excédent (déficit) de l'exercice	30	1 088 824	(1 109 334)	(74 376)		1 464		(72 912)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014	
		Administration municipale		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 088 824	(1 109 334)	(74 376)	1 464	(72 912)
Moins: revenus d'investissement	2	(1 089 376)	(245 713)	(150 278)	()	(150 278)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(552)	(1 355 047)	(224 654)	1 464	(223 190)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	2 432 153	2 411 613	2 580 592	6 318	2 586 910
Produit de cession	5					
(Gain) perte sur cession	6					
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	2 432 153	2 411 613	2 580 592	6 318	2 586 910
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9			28 344		28 344
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11			28 344		28 344
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	(1 116 507)	(1 030 990)	(1 024 161)	()	(1 024 161)
	18	(1 116 507)	(1 030 990)	(1 024 161)		(1 024 161)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(151 578)	(20 713)	(35 714)	(5 222)	(40 936)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	24 915	251 884	(2 359)	(8 292)	(10 651)
Excédent de fonctionnement affecté	21	45 550	120 000	405 933		405 933
Réserves financières et fonds réservés	22	(468 353)	(353 102)	(377 302)	(1 263)	(378 565)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(22 131)	(23 645)	(27 592)		(27 592)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(571 597)	(25 576)	(37 034)	(14 777)	(51 811)
	26	744 049	1 355 047	1 547 741	(8 459)	1 539 282
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	743 497		1 323 087	(6 995)	1 316 092

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	1 089 376	245 713	150 278		150 278
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Acquisition						
Administration générale	2 (130 519)	(94 400)	(124 013)	()	(124 013)
Sécurité publique	3 (139 820)	(41 451)	()	()	()
Transport	4 (696 480)	(614 441)	(269 561)	(5 222)	(274 783)
Hygiène du milieu	5 (1 185 673)	(389 006)	(487 383)	()	(487 383)
Santé et bien-être	6 ()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7 (522 127)	()	()	()	()
Loisirs et culture	8 (855 296)	(1 146 520)	(1 145 392)	()	(1 145 392)
Réseau d'électricité	9 ()	()	()	()	()
	10 (3 529 915)	(2 285 818)	(2 026 349)	(5 222)	(2 031 571)
Propriétés destinées à la revente						
Acquisition	11 ()	()	()	()	()
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales						
Émission ou acquisition	12 ()	()	()	()	()
Financement						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	196 300	1 455 606	37 997		37 997
Affectations						
Activités de fonctionnement	14	151 578	20 713	35 714	5 222	40 936
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	1 122 085		415 286		415 286
Excédent de fonctionnement affecté	16					
Réserves financières et fonds réservés	17	569 922	563 786	492 858		492 858
	18	1 843 585	584 499	943 858	5 222	949 080
	19	(1 490 030)	(245 713)	(1 044 494)		(1 044 494)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	(400 654)		(894 216)		(894 216)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Réalizations 2013		Budget 2014		Réalizations 2014		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 088 824		(1 109 334)		(74 376)	1 464	(72 912)
Variation des immobilisations								
Acquisition	2	(3 529 915)	(2 285 818)	(2 026 349)	(5 222)	(2 031 571)
Produit de cession	3							
Amortissement	4	2 432 153		2 411 613		2 580 592	6 318	2 586 910
(Gain) perte sur cession	5							
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	(1 097 762)		125 795		554 243	1 096	555 339
Variation des propriétés destinées à la revente	8					28 344		28 344
Variation des stocks de fournitures	9	(4 078)				(297)		(297)
Variation des autres actifs non financiers	10	5 632				2 135	242	2 377
	11	1 554				30 182	242	30 424
	12	(7 384)		(983 539)		510 049	2 802	512 851
Gains (pertes) de réévaluation nets	13							
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(7 384)		(983 539)		510 049	2 802	512 851
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(10 340 868)				(10 348 252)	403 684	(9 944 568)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16							
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(10 340 868)				(10 348 252)	403 684	(9 944 568)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(10 348 252)				(9 838 203)	406 486	(9 431 717)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>2013</u>		<u>2014</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	1 506 677	1 565 293	247 007	1 812 300
Placements temporaires	2				
Débiteurs (note 5)	3	4 820 727	3 920 095	338 963	4 259 058
Prêts (note 6)	4				
Placements à long terme (note 7)	5				
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		321 000		321 000
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	6 327 404	5 806 388	585 970	6 392 358
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11				
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	1 525 662	1 428 849	179 484	1 608 333
Revenus reportés (note 12)	13	19 695	7 139		7 139
Dette à long terme (note 13)	14	14 969 299	14 208 603		14 208 603
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	161 000			
	16	16 675 656	15 644 591	179 484	15 824 075
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(10 348 252)	(9 838 203)	406 486	(9 431 717)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	63 659 964	63 105 721	22 213	63 127 934
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	565 876	537 532		537 532
Stocks de fournitures	20	103 366	103 663		103 663
Autres actifs non financiers (note 17)	21	2 360	225	224	449
	22	64 331 566	63 747 141	22 437	63 769 578
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	1 152 717	1 638 525		1 638 525
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	24	1 416 670	1 387 565	406 710	1 794 275
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(50 529)	(22 937)		(22 937)
Financement des investissements en cours	26	224 052	(738 196)		(738 196)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	51 240 404	51 643 981	22 213	51 666 194
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	53 983 314	53 908 938	428 923	54 337 861

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	Réalizations 2013		Réalizations 2014		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 088 824	(74 376)	1 464	(72 912)
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	2 432 153	2 580 592	6 318	2 586 910
Autres	3	-			
	4	-			
	5	3 520 977	2 506 216	7 782	2 513 998
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	657 952	900 632	(185 127)	715 505
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	(213 841)	(96 813)	5 003	(91 810)
Revenus reportés	9	(127 099)	(12 556)		(12 556)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	77 000	(482 000)		(482 000)
Propriétés destinées à la revente	11		28 344		28 344
Stocks de fournitures	12	(4 078)	(297)		(297)
Autres actifs non financiers	13	5 632	2 135	242	2 377
	14	3 916 543	2 845 661	(172 100)	2 673 561
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (3 529 915) (2 026 349) (5 222) (2 031 571)
Produit de cession	16				
	17	(3 529 915)	(2 026 349)	(5 222)	(2 031 571)
Activités de placement					
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 () () () ()
Remboursement ou cession	19				
Variation nette des placements temporaires	20				
Variation nette des autres placements à long terme	21				
	22				
Activités de financement					
Émission de dettes à long terme	23	196 300	683 000		683 000
Remboursement de la dette à long terme	24 (1 433 457) (1 355 822) () (1 355 822)
Variation nette des emprunts temporaires	25				
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	1 302	(87 874)		(87 874)
Autres	27				
-	28				
	29	(1 235 855)	(760 696)		(760 696)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(849 227)	58 616	(177 322)	(118 706)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	2 355 904	1 506 677	424 329	1 931 006
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	1 506 677	1 565 293	247 007	1 812 300

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		<u>Réalisations 2013</u>	<u>Budget 2014</u>	<u>Réalisations 2014</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Rémunération	1	4 794 027	4 910 024	4 754 040	30 286	4 784 326
Charges sociales	2	1 045 526	1 210 322	1 134 833	6 371	1 141 204
Biens et services	3	6 004 435	6 289 278	5 668 468	438 326	6 106 794
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge						
De l'organisme municipal	4	440 620	392 183	327 662		327 662
D'autres organismes municipaux	5	6 052	4 678	6 057		6 057
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	56 816	77 265	77 999		77 999
D'autres tiers	7					
Autres frais de financement	8	97 000	68 326	74 083	856	74 939
Contributions à des organismes						
Organismes municipaux						
Quotes-parts	9	1 047 152	1 340 528	1 057 099		709 994
Autres	10					
Autres organismes	11	176 432	226 490	200 567	281 272	481 839
Amortissement des immobilisations	12	2 432 153	2 411 613	2 580 592	6 318	2 586 910
Autres						
- Divers	13	35 301	10 000	32 769		32 769
-	14					
-	15					
	16	16 135 514	16 940 707	15 914 169	763 429	16 330 493

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
Revenus				
Taxes	1	13 276 299	13 167 260	13 127 336
Compensations tenant lieu de taxes	2	284 549	258 598	272 811
Quotes-parts	3			
Transferts	4	530 467	556 371	1 458 336
Services rendus	5	1 160 424	1 158 163	1 138 814
Imposition de droits	6	596 600	631 864	626 474
Amendes et pénalités	7	105 400	152 768	65 161
Intérêts	8	156 752	146 433	173 749
Autres revenus	9	247 016	186 124	696 465
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	16 357 507	16 257 581	17 559 146
Charges				
Administration générale	12	2 149 923	2 107 349	2 122 016
Sécurité publique	13	2 786 021	2 695 772	2 604 813
Transport	14	3 295 677	3 175 536	3 177 789
Hygiène du milieu	15	4 541 184	4 143 248	4 401 537
Santé et bien-être	16	113 496	114 038	112 685
Aménagement, urbanisme et développement	17	980 731	745 559	673 028
Loisirs et culture	18	3 059 608	2 862 334	2 798 593
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	542 452	486 657	600 771
	21	17 469 092	16 330 493	16 491 232
Excédent (déficit) de l'exercice	22	(1 111 585)	(72 912)	1 067 914
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		54 410 773	53 342 859
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24			
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		54 410 773	53 342 859
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26		54 337 861	54 410 773

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Budget 2014	Réalizations	
			2014	2013
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 111 585)	(72 912)	1 067 914
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (2 289 736) (2 031 571) (3 534 638)
Produit de cession	3			
Amortissement	4	2 417 745	2 586 910	2 436 622
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	128 009	555 339	(1 098 016)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		28 344	
Variation des stocks de fournitures	9		(297)	(4 078)
Variation des autres actifs non financiers	10		2 377	5 839
	11		30 424	1 761
	12	(983 576)	512 851	(28 341)
Gains (pertes) de réévaluation nets	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(983 576)	512 851	(28 341)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(9 944 568)	(9 916 227)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16			
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(9 944 568)	(9 916 227)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18		(9 431 717)	(9 944 568)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	1 812 300	1 931 006
Placements temporaires	2		
Débiteurs (note 5)	3	4 259 058	4 974 563
Prêts (note 6)	4		
Placements à long terme (note 7)	5		
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7	321 000	
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	6 392 358	6 905 569
PASSIFS			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	1 608 333	1 700 143
Revenus reportés (note 12)	13	7 139	19 695
Dette à long terme (note 13)	14	14 208 603	14 969 299
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15		161 000
	16	15 824 075	16 850 137
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(9 431 717)	(9 944 568)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	63 127 934	63 683 273
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	537 532	565 876
Stocks de fournitures	20	103 663	103 366
Autres actifs non financiers (note 17)	21	449	2 826
	22	63 769 578	64 355 341
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	54 337 861	54 410 773

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(72 912)	1 067 914
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	2 586 910	2 436 622
Autres			
-	3		
-	4		
	5	2 513 998	3 504 536
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	715 505	772 266
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(91 810)	(189 467)
Revenus reportés	9	(12 556)	(127 099)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(482 000)	77 000
Propriétés destinées à la revente	11	28 344	
Stocks de fournitures	12	(297)	(4 078)
Autres actifs non financiers	13	2 377	5 839
	14	2 673 561	4 038 997
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(2 031 571)	(3 534 638)
Produit de cession	16		
	17	(2 031 571)	(3 534 638)
Activités de placement			
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	()	()
Remboursement ou cession	19		
Variation nette des placements temporaires	20		
Variation nette des autres placements à long terme	21		
	22		
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	23	683 000	196 300
Remboursement de la dette à long terme	24	(1 355 822)	(1 433 457)
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(87 874)	1 302
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(760 696)	(1 235 855)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(118 706)	(731 496)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	1 931 006	2 662 502
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	32	1 812 300	1 931 006

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

1. Statut de l'organisme municipal

La ville est organisée et existe en vertu des lois de la province de Québec. Elle est dirigée par un conseil. La ville est responsable des activités municipales à caractère local.

La ville fait partie de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, regroupant 23 municipalités, qui est responsable de certaines activités municipales à caractère régional. La MRC a été créée par une loi de l'Assemblée Nationale du Québec entrée en vigueur en 1982. Les dépenses de la MRC, après déduction des subventions du gouvernement du Québec, sont réparties entre ses municipalités constituantes selon le potentiel fiscal de chacune. La ville est responsable d'environ 6,9% des sommes à répartir entre les municipalités.

La ville fait partie également de la Communauté métropolitaine de Montréal, organisme regroupant 63 municipalités, qui est responsable de certaines activités à caractère régional. Les dépenses de la C.M.M. après déduction des subventions du gouvernement du Québec, sont réparties entre ses municipalités constituantes selon le potentiel fiscal de chacune. La ville est responsable d'environ 0,23% des sommes à répartir entre les municipalités.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S11, S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Le périmètre comptable de la ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La ville participe aux deux partenariats suivants : le Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Ile (CIT) et la Régie intermunicipale des équipements en loisir de L'île-Perrot (RELIP).

Les comptes de la ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable, sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la ville et combinés ligne par ligne et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la ville dans les opérations du Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Ile (CIT) pour l'exercice est de 10,04 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 11,21 % en début d'exercice à

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

11,07 % à la fin de l'exercice.

Le taux de participation de la ville dans les opérations de la Régie intermunicipale des équipements en loisir de L'île-Perrot (RELIP) pour l'exercice est de 28,14 %.

Les comptes de la régie ne sont pas consolidés dans les états financiers de la ville car les soldes ne sont pas significatifs par rapport à la quote-part déjà incluse dans les états financiers.

La ville ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise municipale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

L'expression "Administration municipale" utilisée réfère à la Ville de L'île-Perrot excluant les organismes qu'elle contrôle.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

C) Actifs financiers

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

D) Actifs non financiers

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la ville bénéficiera des services acquis.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au coût. Les coûts inhérents aux ventes pour taxes de la date d'adjudication jusqu'à la fin de la période de retrait ont été considérés.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les périodes suivantes :

Infrastructures	Linéaire	15, 20 et 40 ans
Bâtiments	Linéaire	15, 30 et 40 ans
Améliorations locatives CLD	Linéaire	10 ans
Véhicules	Linéaire	5, 10 et 20 ans
Ameublement, équipement de bureau	Linéaire	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	Linéaire	5, 10 et 20 ans

E) Revenus de transfert

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville et le conseil intermunicipal de transport est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par le conseil intermunicipal de transport est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sur les soldes d'ouverture et les résultats de l'exercice 2014 sont décrits dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2014 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif 5 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active(DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Avantages sociaux futurs :

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur une période de 5 ans n'excédant pas la DMERCA. Le coût du service passé en 2011 est amorti sur une période de 5 ans correspondant à la période du financement de la modification;

- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées.

H) Instruments financiers

S/O

I) Autres éléments

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Estimations comptables

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des revenus et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

3. Modification de méthodes comptables

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	429 468	548 126
Placements temporaires	2		
Placements à long terme	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	349 245	384 429
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	2 717 795	3 564 827
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	315 181	120 332
Organismes municipaux	8	596 672	603 832
Autres			
- Divers	9	276 711	298 473
- Intérêts	10	3 454	2 670
	11	4 259 058	4 974 563
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	2 161 394	1 813 979
Organismes municipaux	13	156 601	190 674
Autres tiers	14		
	15	2 317 995	2 004 653
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	55 596	54 538
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
7. Placements à long terme			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		
	24		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

	2014	2013
8. Avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25 321 000	(161 000)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26 ()	()
	27 <u>321 000</u>	<u>(161 000)</u>
Charge de l'exercice		
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28 443 000	501 000
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	
Régimes à cotisations déterminées	30	
Autres régimes (REER et autres)	31 1 525	1 055
Régimes de retraite des élus municipaux	32 25 722	24 922
	33 <u>470 247</u>	<u>526 977</u>

Se référer à la section "Autres renseignements complémentaires" pour plus de détails.

9. Autres actifs financiers		
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34	
Autres	35	
	36	

Note

10. Emprunts temporaires		
La ville a négocié auprès de son institution financière une marge de crédit pour ses opérations courantes autorisée à 2 500 000\$ au taux préférentiel. Au 31 décembre 2014, cette marge de crédit n'était pas utilisée.		
De plus, elle a négocié des marges de crédit dans le cadre de règlements d'emprunt pour un montant total autorisé de 6 072 000\$ au taux préférentiel. Au 31 décembre 2014, ces marges n'étaient pas utilisées.		

11. Crédoeurs et charges à payer		
Fournisseurs	37 176 707	491 991
Salaires et avantages sociaux	38 942 667	635 493
Dépôts et retenues de garantie	39 271 587	369 449
Provision pour contestations d'évaluation	40	
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41	
Autres		
- Gouvernement du Québec	42 99 686	83 586
- Gouvernement du Canada	43 1 931	1 618
- Organismes municipaux	44 15 847	
- Intérêts courus sur dette	45 99 908	118 006
-	46	
	47 <u>1 608 333</u>	<u>1 700 143</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
<hr/>			
12. Revenus reportés			
Taxes perçues d'avance	48	1 829	8 849
Transferts	49		
Autres			
- Excédent actuariel - CARRA	50	5 310	10 846
-	51		
	52	7 139	19 695
<hr/>			
Note			
<hr/>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

						2014	2013
13. Dette à long terme	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	3,02	2015	2034	53	14 266 900	14 918 400
Obligations et billets en monnaies étrangères					54		
Gains (pertes) de change reportés					55		
					56		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					57	50 367	71 689
Organismes municipaux					58		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					59		
Autres					60		
					61	14 317 267	14 990 089
Frais reportés liés à la dette à long terme					62	(108 664)	(20 790)
					63	14 208 603	14 969 299

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme					Total 2014
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres				
2015	64	72	1 120 100	80	89	10 220	97	1 130 320
2016	65	73	1 090 600	81	90	8 465	98	1 099 065
2017	66	74	1 080 000	82	91	8 674	99	1 088 674
2018	67	75	1 065 500	83	92	8 886	100	1 074 386
2019	68	76	1 100 500	84	93	1 432	101	1 101 932
2020 et +	69	77	8 810 200	85	94	12 690	102	8 822 890
	70	78	14 266 900	86	95	50 367	103	14 317 267
Intérêts et frais accessoires				87			104	
	71	79	14 266 900	88	96	50 367	105	14 317 267

Note

	2014	2013
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	106 (9 431 717)	(9 944 568)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	107	
Autres	108	
	109 (9 431 717)	(9 944 568)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	110	23 223 986	138	27 888	165		192	23 251 874
Eaux usées	111	38 048 028	139		166		193	38 048 028
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	112	20 581 072	140	227 687	167		194	20 808 759
Autres	113	3 472 655	141	1 930 530	168		195	5 403 185
Réseau d'électricité	114		142		169		196	
Bâtiments	115	9 442 898	143	37 570	170		197	9 480 468
Améliorations locatives	116		144	107	171		198	107
Véhicules	117	2 746 147	145		172		199	2 746 147
Ameublement et équipement de bureau	118	1 065 167	146	217 927	173		200	1 283 094
Machinerie, outillage et équipement divers	119	1 919 016	147	101 418	174	9 652	201	2 010 782
Terrains	120	1 839 127	148		175		202	1 839 127
Autres	121		149		176		203	
	122	<u>102 338 096</u>	150	<u>2 543 127</u>	177	<u>9 652</u>	204	<u>104 871 571</u>
Immobilisations en cours	123	<u>5 113 120</u>	151	<u>(511 556)</u>	178		205	<u>4 601 564</u>
	124	<u>107 451 216</u>	152	<u>2 031 571</u>	179	<u>9 652</u>	206	<u>109 473 135</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	125	9 251 513	153	527 680	180		207	9 779 193
Eaux usées	126	19 698 434	154	877 421	181		208	20 575 855
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	127	7 039 976	155	493 635	182		209	7 533 611
Autres	128	1 903 098	156	100 766	183		210	2 003 864
Réseau d'électricité	129		157		184		211	
Bâtiments	130	2 562 914	158	278 601	185		212	2 841 515
Améliorations locatives	131		159	5	186		213	5
Véhicules	132	1 504 930	160	123 796	187		214	1 628 726
Ameublement et équipement de bureau	133	803 005	161	54 436	188		215	857 441
Machinerie, outillage et équipement divers	134	1 004 073	162	130 570	189	9 652	216	1 124 991
Autres	135		163		190		217	
	136	<u>43 767 943</u>	164	<u>2 586 910</u>	191	<u>9 652</u>	218	<u>46 345 201</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	137	<u>63 683 273</u>					219	<u>63 127 934</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	220		223		225		227	
Amortissement cumulé	221	(_____)	224	(_____)	226	(_____)	228	(_____)
Valeur comptable nette	222	<u>_____</u>					229	<u>_____</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		2014	2013
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	230		
Immeubles industriels municipaux	231		
Autres	232	537 532	565 876
	233	537 532	565 876
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	234		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste "Propriétés destinées à la revente"	235	537 532	565 876

Note**17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	236	449	2 826
Frais reportés			
-	237		
-	238		
	239	449	2 826

Note**18. Obligations contractuelles****Services municipaux**

La ville a signé des contrats pour divers services municipaux. L'objet, la durée, l'échéance, le montant total net et les paiements minimums nets exigibles pour les prochains exercices relativement à ces contrats sont les suivants :

<u>Objet</u>	<u>Échéance</u>	<u>Engagement total</u>	<u>Paiements minimums nets annuels</u>					
<u>Durée</u>				2015	2016	2017	2018	2019
Collecte, transport et disposition des déchets domestiques								
5 ans	2018	2 534 167\$		501 929\$	517 946\$	534 034\$	551 276\$	
Évaluation municipale								
3 ans	2015	236 503\$		79 066\$				
Photocopieurs								
5 ans	2015	28 959\$		5 563\$				
Manutention, transport et élimination des boues								
3 ans	2016	299 068\$		100 095\$	100 095\$			
Photocopieur								
4 ans	2017	4 728\$		1 186\$	1 186\$	1 186\$		
Arrosage patinoire								
5 ans	2018	275 958\$		57 527\$	55 701\$	53 875\$	50 222\$	
Timbreuse								
5 ans	2016	3 664\$		717\$	359\$			
Entretien terrain soccer								
3 ans	2015	49 713\$		16 378\$				
Analyses de laboratoire								
4 ans	2018	29 524\$		7 516 \$	9 383\$	9 383\$	3 242\$	
Location d'immeuble								

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

4 ans	2017	99 555\$	25 025\$	25 025\$	25 025\$
Licences					
3 ans	2016	1 365\$	457\$	457\$	

19. Éventualités

a) Cautionnement et garantie

S.O.

b) Auto-assurance

S.O.

c) Poursuites

S.O.

d) Autres

Des anciens participants au Régime complémentaire de retraite de la Ville de L'Île-Perrot ont transféré à l'extérieur du régime la totalité de leurs droits. Au moment des transferts, le degré de solvabilité du régime déterminé lors de la dernière évaluation actuarielle était inférieur à 100 %. Le solde de la valeur des droits devra être payé dans les cinq ans de l'acquittement initial. Advenant, le cas où le régime serait insolvable au moment du paiement, la Ville de L'Île-Perrot pourrait être tenue de verser une contribution supplémentaire de 19 013 \$ en 2016, de 20 046 \$ en 2017, de 141 116 \$ en 2018 et 292 898 \$ en 2019. La ville a affecté cette somme à même son excédent non affecté.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

20. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

21. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, incluant la part qui lui revient dans les budgets des partenariats auxquels la ville participe, après élimination des opérations réciproques.

22. Instruments financiers

S/O

	2014	2013
23. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Encaisse	240 1 812 300	1 931 006
Découvert bancaire	241 ()	()
Placements temporaires	242	
<i>Ajouter</i>		
-	243	
-	244	
-	245	
-	246	
<i>Déduire</i>		
-	247 ()	()
-	248 ()	()
-	249 ()	()
-	250 ()	()
-	251 ()	()
-	252 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	253 1 812 300	1 931 006

Note**24. Engagements contractuels du Conseil Intermunicipal****Transport en commun**

En juin 2011, l'organisme a signé un engagement échéant le 16 juin 2019 avec option de renouvellement de cinq ans avec un transporteur pour la fourniture d'un service de transport en commun de minibus à raison d'un minimum de 1 500 heures par an par véhicule (basé sur la moyenne de l'ensemble des véhicules), au taux horaire de 60.50 \$. Ce taux est indexé en fonction de l'augmentation moyenne de l'indice des prix à la consommation pour

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Engagements contractuels du Conseil Inter municipal

la région de Montréal, avec une augmentation minimum de 1,25% par année. Le taux horaire au 16 juin 2014 est de 64,00 \$. Le contrat inclut une clause sur le carburant pour refléter la variation du coût du diesel. Le CIT de la Presqu'île a encouru une dépense de 2 998 639\$, incluant la clause carburant, en 2014.

En juin 2014, l'organisme a signé un engagement échéant le 31 décembre 2022 avec deux options de renouvellement de trois ans avec un transporteur pour la fourniture d'un service de transport en commun d'autocar à raison d'un minimum de 2 500 heures par an par véhicule pour les 3 premiers autocars assignés, au taux horaire de 122.50 \$. Ce taux est indexé en fonction de l'augmentation moyenne de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal. Le taux horaire au 1er janvier 2014 est de 122,50 \$. Le contrat inclut une clause sur le carburant pour refléter la variation du coût du diesel. Le CIT de la Presqu'île a encouru une dépense de 1 000 940 \$, incluant la clause carburant, en 2014.

En décembre 2012, l'organisme a signé un engagement échéant le 16 juin 2019 avec option de renouvellement de cinq ans avec un transporteur pour la fourniture d'un service de transport en commun d'autobus urbains à raison d'un minimum de 2 000 heures par an par véhicule (basé sur la moyenne de l'ensemble des véhicules), au taux horaire de 99.00 \$. Ce taux est indexé en fonction de l'augmentation moyenne de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal, avec une augmentation minimum de 1,25% par année. Le taux horaire au 16 juin 2014 est de 101,83 \$. Le contrat inclut une clause sur le carburant pour refléter la variation du coût du diesel. Le CIT de la Presqu'île a encouru une dépense de 519 250 \$, excluant la clause carburant, en 2014.

Bail

Le CIT s'est engagé conjointement avec un autre organisme, en vertu d'un bail d'une durée de 120 mois se terminant le 31 décembre 2021, avec une option de renouvellement de 3 ans, à verser un montant approximatif de 33 126 \$ par année, représentant sa quote-part de cet engagement, pour la location de ses espaces commerciaux.

Ce montant sera indexé annuellement selon le moins élevé de 3% ou de l'augmentation, exprimée en pourcentage, de l'indice des prix à la consommation pour la région métropolitaine de Montréal.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

25. États financiers

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été modifiées ou reclassées.

26.

S/O

27.

S/O

28.

S/O

29.

S/O

30.

S/O

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 638 525	1 152 717
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	1 794 275	1 820 820
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(22 937)	(50 529)
Financement des investissements en cours	(738 196)	224 052
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	51 666 194	51 263 713
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
	54 337 861	54 410 773

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale

- Au budget suivant	8	417 071	371 884
- Fondation du maire	9	12 093	10 377
- Prog. aide revitalisation	10	25 592	257 900
- Fonds de pension	11	473 073	179 823
- Dépenses affectées	12	1 152	22 546
-	13		
-	14		
-	15		
-	16		
	17	928 981	842 530

Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés

- CIT La Presqu'île	18	195 858	194 561
-	19		
-	20		
	21	195 858	194 561

Réserves financières

- Réserve eau & voirie	22	324 547	254 210
- Réserves financières CIT	23	210 852	209 589
-	24		
-	25		
-	26		
	27	535 399	463 799

Fonds réservés

Fonds de roulement	28	63 749	10 641
Fonds parcs et terrains de jeux	29	20 071	73 617
Fonds local (ou fonds régional pour les MRC) - Réfection et entretien de certaines voies publiques	30		
Société québécoise d'assainissement des eaux	31	12 108	9 082
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	32	21 580	214 264
Financement des activités de fonctionnement	33	1 529	3 326
Autres			
- Fonds de stationnement	34	15 000	9 000
-	35		
-	36		
-	37		
	38	134 037	319 930
	39	1 794 275	1 820 820

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	40 (7 934)	(15 868)
Intérêts sur la dette à long terme	41 (3)	(2 661)
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	42 ()	()
Régimes non capitalisés	43 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	44 ()	()
Autres	45 (15 000)	(32 000)
Régimes non capitalisés	46 ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	47 ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	48 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	49 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	50 ()	()
Autres		
-	51 ()	()
-	52 ()	()
	53 (22 937)	(50 529)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	54 ()	()
Autre financement	55 ()	()
	56 (22 937)	(50 529)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	57	224 052
Investissements à financer	58 (738 196)	()
	59 (738 196)	224 052
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	60 63 127 934	63 683 273
Propriétés destinées à la revente	61 537 532	565 876
Prêts	62	
Placements à titre d'investissement	63	
Participations dans des entreprises municipales	64	
	65 63 665 466	64 249 149
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	66 14 208 603	14 969 299
Frais reportés liés à la dette à long terme	67 108 664	20 790
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	68 (2 317 995)	(2 004 653)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	69 ()	()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	70 ()	()
	71 11 999 272	12 985 436
Dette en cours de refinancement et autres éléments	72	
	73 11 999 272	12 985 436
	74 51 666 194	51 263 713

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u> 1 </u>	2 <u> </u>	3 <u> </u>

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de L'Île-Perrot parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur une moyenne des salaires les plus élevés (3 meilleurs salaires pour les cadres et 5 meilleurs salaires pour les cols blancs et cols bleus) pour chaque année de service reconnu (une formule différente de calcul de rente s'applique pour les cadres pour les années de service reconnu avant 1994) et, pour les cadres actifs au 31 décembre 2005, les rentes accumulées pour le service reconnu au 31 décembre 2004 sont indexées à chaque année selon l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 3%. Les cotisations salariales des participants s'élèvent à 9,0 % du salaire. Les cotisations annuelles de la Ville de L'Île-Perrot ne peuvent être inférieures à un montant égal à 7,0 % du salaire des participants.

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Pour le service postérieur

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi.
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité
- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10% de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité)

Application de la Loi au régime de la municipalité

La municipalité participe à un régime de retraite qui est visé par la Loi et qui fait l'objet du processus de négociations dès février 2015. Les incidences de ces modifications pour la municipalité aux résultats de 2014 sont résumées ci-après :

- Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs (a) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (g) : (301 000 \$) avec 0 \$ maintenu en réserve
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : 301 000 \$
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : s.o.
- Partage du déficit des participants actifs, au-delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle (b) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (g) : (523 000 \$)
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : 523 000 \$
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Partage du déficit des participants retraités (c) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (g) : S.O.
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : S.O.
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : aucune
- Plafond du service courant (d) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (g) : aucune
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : aucune
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (51 000 \$)
- Partage du service courant (e) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (g) : aucune
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : aucune
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : S.O.
- Partage du déficit lié au service postérieur (e) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (g) : aucune
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : aucune
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : S.O.
- Cotisation au fonds de stabilisation (e) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (g) : aucune
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : aucune
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : S.O.
- Grand total des incidences (f) :
 - o Incidence sur le coût des services passés (g) : (824 000 \$)
 - o Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie (h) : 824 000 \$
 - o Incidence sur le coût du service courant de l'exercice : (51 000 \$)

(a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle. Tel que prévu à la Loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. L'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle n'affecte toutefois pas le coût du service courant puisque l'indexation automatique vise le service avant le 31 décembre 2014 des employés cadres uniquement.

- (b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45 % assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la Loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées.
- (c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la municipalité et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015.
- (d) L'incidence du plafond du service courant est établie en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminées et 2) le plafond établi selon les modalités de la Loi.
- (e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties.
- (g) Le total des incidences sur le coût des services passés devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 20 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).
- (h) Le total des pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie devrait correspondre au montant inscrit à la ligne 26 de la page S24-1 (sauf s'il y a d'autres modifications au cours de l'exercice).

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (161 000)	(84 000)
Charge de l'exercice	5 (443 000)	(501 000)
Cotisations versées par l'employeur	6 925 000	424 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>321 000</u>	<u>(161 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 9 957 000	9 525 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (12 058 000)	(11 942 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (2 101 000)	(2 417 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 2 422 000	2 256 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 321 000	(161 000)
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>321 000</u>	<u>(161 000)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>1</u>	<u>1</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 9 957 000	9 525 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (12 058 000)	(11 942 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (2 101 000)	(2 417 000)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 543 000	554 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 (824 000)	554 000
	21 (281 000)	554 000
Cotisations salariales des employés	22 (282 000)	(285 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 (563 000)	269 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 109 000	135 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 824 000	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28	
Variation de la provision pour moins-value	29	
Autres	30	
-	31	
-	31	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>370 000</u>	<u>404 000</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 618 000	615 000
Rendement espéré des actifs	34 (545 000)	(518 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 73 000	97 000
Charge de l'exercice	36 <u>443 000</u>	<u>501 000</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 512 000	615 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (545 000)	(518 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 (33 000)	97 000
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (1 066 000)	(792 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 (1 286 000)	(893 000)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 10 397 000	9 506 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	44 13	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	45 5,15 %	5,75 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	46 5,75 %	5,75 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	47 3,25 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	48 2,50 %	2,50 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	49 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	50 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	51	
Autres hypothèses économiques		
- Obligation implicite	52 8 000	
-	53	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	54	55	56

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2014	2013
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	57 ()	()
Charge de l'exercice	58 ()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	59	
Passif à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	61 ()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	63 ()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	64		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	65		
	66		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	67 (_____)	(_____)	
	68		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	69		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	70		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	71		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	72		
Autres			
-	73		
-	74		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	75		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	76		
Charge de l'exercice	77		
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	79		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	80	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	81	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	83	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	84	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	85		
Autres hypothèses économiques			
-	86		
-	87		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 88 _____

Description des régimes et autres renseignements

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	89	

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 90 1

Description des régimes et autres renseignements

Le Conseil intermunicipal de transport (CIT) offre à ses employés un plan de retraite sous la forme d'un versement à un REER individuel à un taux maximum de 6,0% du salaire brut de l'employé. La dépense est représentée par la cotisation versée.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 91	<u>1 525</u>	<u>1 055</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 92 Oui
 93 Non

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 94	<u>6</u>	<u>5</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Cotisations des élus au RREM 95	<u>5 990</u>	<u>5 795</u>
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 96	20 186	19 531
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 97	<u>5 536</u>	<u>5 391</u>
98	<u>25 722</u>	<u>24 922</u>

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2014

Administration municipale		
Dettes à long terme	1	14 317 267
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	738 196
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	12 108
Débiteurs	8	2 317 995
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	12 725 360
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	
Endettement net à long terme	16	12 725 360
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	330 894
Communauté métropolitaine	18	68 972
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	13 125 226
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	13 125 226
Endettement lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TAXES	2014	2014	2014	2013	
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	9 821 610	9 731 818	9 731 818	7 637 325
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				1 684 354
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5				
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	9 821 610	9 731 818	9 731 818	9 321 679
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	1 334 266	1 339 310	1 339 310	1 387 907
Égout	11	885 886	889 139	889 139	887 652
Traitement des eaux usées	12				
Matières résiduelles	13	810 156	788 737	788 737	1 102 220
Autres					
-Réserve eau & voirie	14	272 350	268 892	268 892	270 710
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	42 000	48 281	48 281	43 530
Service de la dette	18	110 031	101 083	101 083	113 638
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	3 454 689	3 435 442	3 435 442	3 805 657
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	3 454 689	3 435 442	3 435 442	3 805 657
	26	13 276 299	13 167 260	13 167 260	13 127 336

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	35 103	36 321	35 801
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28	2 100	1 705	1 097
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	37 203	38 026	36 898
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	71 528	60 919	66 989
Cégeps et universités	33	26 918	24 135	25 210
Écoles primaires et secondaires	34	148 900	135 518	143 714
	35	247 346	220 572	235 913
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	284 549	258 598	272 811
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	284 549	258 598	272 811

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52	15 381	15 059	17 155
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54	2 505	2 111	1 572
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57			
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		213 245	146 526
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67	5 789	9 343	6 594
Réseau de distribution de l'eau potable	68	38 129	48 498	52 892
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70	10 673		
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71		90 110	92 098
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75	108 474		
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	5 099	5 098	5 138
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	47 021	47 629	49 738
Autres	88			12 000
Réseau d'électricité	89			
	90	233 071	217 848	383 713

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99			3 629
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106	125 278	125 278	95 515
Réseau de distribution de l'eau potable	107			340 290
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	125 278	125 278	439 434

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135			
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			635 189
	138			635 189
TOTAL DES TRANSFERTS	139	233 071	343 126	556 371
				1 458 336

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140	6 299	6 299	
Évaluation	141			
Autres	142			
	143	6 299	6 299	
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145	676 399	644 976	667 922
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	676 399	644 976	667 922
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155			
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158	14 116	16 891	17 221
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	14 116	16 891	17 221
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	690 515	668 166	685 143

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2014	2014	2014	2013
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182	5 955	8 467	12 949
Sécurité publique	183	10 150	11 776	13 380
Transport				
Réseau routier	184	4 721	4 784	3 104
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		138 668	117 488
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188		54 423	48 559
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	3 200	416	280
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	7 950	4 773	6 481
Loisirs et culture	193	211 250	266 690	251 430
Réseau d'électricité	194			
	195	243 226	296 906	453 671
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	933 741	965 072	1 138 814
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	46 600	46 256	41 205
Droits de mutation immobilière	198	550 000	585 608	585 269
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	596 600	631 864	626 474
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	105 400	152 768	65 161
INTÉRÊTS	203	155 000	144 525	173 749
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205		125 000	125 000
Gain (perte) sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209		8 215	9 216
Autres contributions	210			
Autres	211	246 713	43 365	687 249
	212	246 713	176 580	696 465

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014		Réalizations 2014		Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	423 619	412 878		412 878	412 878	375 399
Application de la loi	2	69 100	108 837		108 837	108 837	69 629
Gestion financière et administrative	3	811 931	797 705	86 452	884 157	884 157	795 606
Greffe	4	227 473	234 685	232	234 917	234 917	254 568
Évaluation	5	82 654	78 000		78 000	78 000	81 793
Gestion du personnel	6	190 832	143 917	127	144 044	144 044	210 436
Autres	7	198 405	180 790	63 726	244 516	244 516	334 585
	8	2 004 014	1 956 812	150 537	2 107 349	2 107 349	2 122 016
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	1 379 448	1 315 585		1 315 585	1 315 585	1 300 206
Sécurité incendie	10	1 211 268	1 197 025	92 318	1 289 343	1 289 343	1 213 649
Sécurité civile	11	27 677	10 685		10 685	10 685	8 879
Autres	12	82 083	80 159		80 159	80 159	82 079
	13	2 700 476	2 603 454	92 318	2 695 772	2 695 772	2 604 813
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	798 436	963 951	601 144	1 565 095	1 565 095	1 514 595
Enlèvement de la neige	15	559 364	508 794	12 523	521 317	521 317	599 294
Éclairage des rues	16	65 263	70 558		70 558	70 558	85 478
Circulation et stationnement	17	128 837	120 542	1 106	121 648	121 648	140 873
Transport collectif							
Transport en commun	18	680 610	481 450		481 450	896 918	837 549
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	2 232 510	2 145 295	614 773	2 760 068	3 175 536	3 177 789

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	901 359	775 435	138 147	913 582	1 025 918
Réseau de distribution de l'eau potable	24	440 997	319 390	256 838	576 228	403 218
Traitement des eaux usées	25	743 252	659 131	569 982	1 229 113	1 263 395
Réseaux d'égout	26	199 853	142 820	481 980	624 800	595 870
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	197 999	202 170		202 170	431 342
Élimination	28	296 378	266 549		266 549	334 093
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	209 407	213 577		213 577	221 040
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	106 165	24 567	6 146	30 713	34 770
Traitement	32					
Matériaux secs	33	23 886	56 378		56 378	52 813
Autres	34					
Plan de gestion	35	29 599	29 598		29 598	39 078
Autres	36					
Cours d'eau	37	569	540		540	540
Protection de l'environnement	38					
Autres	39					
	40	3 149 464	2 690 155	1 453 093	4 143 248	4 401 537
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	113 496	114 038		114 038	112 685
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44	113 496	114 038		114 038	112 685
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	688 319	598 199	11 193	609 392	460 098
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47	120 000	14 369		14 369	39 460
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	148 551	117 522		117 522	169 805
Tourisme	49	9 428	4 276		4 276	3 665
Autres	50					
Autres	51					
	52	966 298	734 366	11 193	745 559	673 028

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2014	Réalizations 2014			Réalizations 2014	Réalizations 2013
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	769 172	629 644	189 295	818 939	818 939	820 354
Patinoires intérieures et extérieures	54	145 979	192 115		192 115	192 115	177 635
Piscines, plages et ports de plaisance	55	135 896	136 605		136 605	136 605	129 900
Parcs et terrains de jeux	56	892 222	794 750		794 750	794 750	759 802
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59	147 959	144 180		144 180	144 180	146 316
	60	2 091 228	1 897 294	189 295	2 086 589	2 086 589	2 034 007
Activités culturelles							
Centres communautaires	61						
Bibliothèques	62	668 859	645 887	69 383	715 270	715 270	721 958
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64						
Autres	65	60 297	60 475		60 475	60 475	42 628
	66	729 156	706 362	69 383	775 745	775 745	764 586
	67	2 820 384	2 603 656	258 678	2 862 334	2 862 334	2 798 593
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ							
68							
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69	455 120	403 269		403 269	403 269	492 402
Autres frais	70	19 006	8 449		8 449	8 449	11 086
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71		74 083		74 083	74 083	
Autres	72	68 326				856	97 283
	73	542 452	485 801		485 801	486 657	600 771
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS							
74		2 411 613	2 580 592	(2 580 592)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'immobilisations consolidées en remplacement d'infrastructures existantes et pour nouveau développement	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2016	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la Ville de L'Île-Perrot (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

1

Goudreau Poirier inc.
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

DATE 2015-04-01

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>13 168 489</u>
Ajouter		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u> </u>
Déduire		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	1 229
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u> </u>
	10	<u>1 229</u>
Revenus de taxes	11	<u><u>13 167 260</u></u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	13 167 260
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u> </u>
Total partiel			4	<u>13 167 260</u>
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	1 400 271		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	48 281		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10	<u>1 448 552</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<u>11 718 708</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 1 ^{er} janvier 2014 ²	1	<u>1 016 798 900</u>
Évaluation des immeubles imposables, selon le rôle ou ajustée ¹ , au 31 décembre 2014 ²	2	<u>1 019 528 800</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>1 018 163 850</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>11 718 708</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>1 018 163 850</u>
Taux global de taxation réel de 2014	6	<input type="text" value="1"/> , <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="0"/> / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 1 ^{er} janvier 2014 ²	7	_____
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle au 31 décembre 2014 ²	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	_____

1. Pour les municipalités qui se prévalent de l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	377 598	17 334	407 957
Usines de traitement de l'eau potable	2		194 034	158 587
Usines et bassins d'épuration	3			3 580
Conduites d'égout	4		46 338	147 976
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	465 411	200 799	562 651
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	63 517		
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 090 423	1 183 054	1 289 431
Autres infrastructures	11	101 451	50 128	193 242
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13		52 058	6 618
Édifices communautaires et récréatifs	14		23 850	22 950
Améliorations locatives	15		107	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17			105 123
Ameublement et équipement de bureau	18	78 518	56 816	123 825
Machinerie, outillage et équipement divers	19	108 900	201 938	410 913
Terrains	20			101 785
Autres	21			
	22	2 285 818	2 026 349	3 534 638

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES EN REMPLACEMENT
D'INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Remplacement d'infrastructures existantes				
Conduites d'eau potable	23		6 927	306 424
Usines de traitement de l'eau potable	24		194 034	158 587
Usines et bassins d'épuration	25			3 580
Conduites d'égout	26		951	12 599
Autres infrastructures	27		1 433 981	2 045 324
Infrastructures pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	28		10 407	101 533
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31		45 387	135 377
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		334 662	771 214
	34		2 026 349	3 534 638

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	14 918 400	683 000	1 334 500	14 266 900
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	71 689		21 322	50 367
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6				
	7	14 990 089	683 000	1 355 822	14 317 267
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10	9 082		(3 026)	12 108
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	397 379		76 281	321 098
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	12 578 975	37 997	950 906	11 666 066
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	12 985 436	37 997	1 024 161	11 999 272
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 813 979	645 003	297 588	2 161 394
Organismes municipaux	17	190 674		34 073	156 601
Autres tiers	18				
	19	2 004 653	645 003	331 661	2 317 995
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20				
	21	2 004 653	645 003	331 661	2 317 995
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	22				
Autres	23				
	24				
	25	2 004 653	645 003	331 661	2 317 995
	26	14 990 089	683 000	1 355 822	14 317 267
Dettes en cours de refinancement					
	27	()		()	
	28	14 990 089	683 000	1 355 822	14 317 267

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2014	Réalisations 2013
Administration générale				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	84 265	84 280	105 205
Sécurité publique				
Police	4	180	180	4 420
Sécurité incendie	5	8 279	8 278	6 762
Sécurité civile	6			
Autres	7	24 094	24 094	26 522
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	522 053	347 105	
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	318 145	240 175	254 778
Cours d'eau	13	569	540	540
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	113 496	114 038	112 685
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	167 134	94 276	75 366
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20		72 858	46 542
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	102 313	6 786	9 802
Activités culturelles	23		64 489	42 629
Réseau d'électricité				
	24			
	25	1 340 528	1 057 099	709 994
				684 711

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	12,00	35,00	892 130	246 659	1 138 789
Professionnels	2	9,00	35,00	479 962	128 008	607 970
Cols blancs	3	35,00	33,00	885 211	206 098	1 091 309
Cols bleus	4	39,00	38,00	1 948 372	476 287	2 424 659
Policiers	5					
Pompiers	6	16,00	40,00	365 857	45 246	411 103
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	111,00		4 571 532	1 102 298	5 673 830
Élus	9	7,00		182 508	32 535	215 043
	10	118,00		4 754 040	1 134 833	5 888 873

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	9 343	125 278		134 621
Réseau de distribution de l'eau potable	13	48 498			48 498
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15				
Autres	16	160 007			160 007
	17	217 848	125 278		343 126

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale											
Application de la loi	1	108 837	27		53	108 837	79		105	108 837	131
Évaluation	2	78 000	28		54	78 000	80		106	78 000	132
Autres	3	1 769 975	29	150 537	55	1 920 512	81	14 766	107	1 905 746	133
	4	1 956 812	30	150 537	56	2 107 349	82	14 766	108	2 092 583	134
Sécurité publique											
Police	5	1 315 585	31		57	1 315 585	83		109	1 315 585	135
Sécurité incendie	6	1 197 025	32	92 318	58	1 289 343	84	656 752	110	632 591	136
Sécurité civile	7	10 685	33		59	10 685	85		111	10 685	137
Autres	8	80 159	34		60	80 159	86		112	80 159	138
	9	2 603 454	35	92 318	61	2 695 772	87	656 752	113	2 039 020	139
Transport											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	963 951	36	601 144	62	1 565 095	88	4 784	114	1 560 311	140
Enlèvement de la neige	11	508 794	37	12 523	63	521 317	89		115	521 317	141
Autres	12	191 100	38	1 106	64	192 206	90		116	192 206	142
Transport collectif	13	481 450	39		65	481 450	91		117	481 450	143
Autres	14		40		66		92		118		144
	15	2 145 295	41	614 773	67	2 760 068	93	4 784	119	2 755 284	145
Hygiène du milieu											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	775 435	42	138 147	68	913 582	94		120	913 582	146
Réseau de distribution de l'eau potable	17	319 390	43	256 838	69	576 228	95		121	576 228	147
Traitement des eaux usées	18	659 131	44	569 982	70	1 229 113	96		122	1 229 113	148
Réseaux d'égout	19	142 820	45	481 980	71	624 800	97	16 891	123	607 909	149
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	468 719	46		72	468 719	98	416	124	468 303	150
Matières recyclables	21	294 522	47	6 146	73	300 668	99		125	300 668	151
Autres	22	29 598	48		74	29 598	100		126	29 598	152
Cours d'eau	23	540	49		75	540	101		127	540	153
Protection de l'environnement	24		50		76		102		128		154
Autres	25		51		77		103		129		155
	26	2 690 155	52	1 453 093	78	4 143 248	104	17 307	130	4 125 941	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement
			+	=	-		=				
Santé et bien-être											
Logement social	157	114 038	172	187	114 038	202	217	114 038	232		
Sécurité du revenu	158		173	188		203	218		233		
Autres	159		174	189		204	219		234		
	160	114 038	175	190	114 038	205	220	114 038	235		
Aménagement, urbanisme et développement											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	598 199	176	11 193	609 392	206	221	609 392	236		
Rénovation urbaine	162	14 369	177	192	14 369	207	222	14 369	237		
Promotion et développement économique	163	121 798	178	193	121 798	208	4 773	117 025	238		
Autres	164		179	194		209	224		239		
	165	734 366	180	11 193	745 559	210	4 773	740 786	240		
Loisirs et culture											
Activités récréatives	166	1 897 294	181	189 295	2 086 589	211	262 681	1 823 908	241	7 136	
Activités culturelles											
Bibliothèques	167	645 887	182	69 383	715 270	212	4 009	711 261	242	9 711	
Autres	168	60 475	183	198	60 475	213	228	60 475	243		
	169	2 603 656	184	258 678	2 862 334	214	266 690	2 595 644	244	16 847	
Réseau d'électricité	170		185	200		215	230		245		
	171	12 847 776	186	2 580 592	15 428 368	216	965 072	14 463 296	246	485 801	

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014****Non audité**

		2014	2013
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	2 026 349	3 529 915
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	2 026 349	3 529 915

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		2014	2013
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	1 152 717	2 130 472
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	68 032	
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 220 749	2 130 472
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	1 323 087	743 497
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	2 359	(24 915)
Activités d'investissement	6	(415 286)	(1 122 085)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(492 384)	(574 252)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	417 776	(977 755)
Solde à la fin de l'exercice	12	1 638 525	1 152 717
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	842 530	313 828
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	842 530	313 828
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(405 933)	(45 550)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	492 384	574 252
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	86 451	528 702
Solde à la fin de l'exercice	22	928 981	842 530
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	574 140	654 129
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	574 140	654 129
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	377 302	468 353
Activités d'investissement	27	(492 858)	(569 922)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29		21 580
	30	(115 556)	(79 989)
Solde à la fin de l'exercice	31	458 584	574 140

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité

		2014	2013
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Solde au début de l'exercice	32	(50 529)	(72 660)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33		
Solde redressé au début de l'exercice	34	(50 529)	(72 660)
Augmentation de l'exercice			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés	35	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes capitalisés			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36	()	()
Autres	37	()	()
Régimes non capitalisés	38	()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement			
Mesures transitoires relatives à la TVQ	39	()	()
Utilisation du fonds général	40	()	()
Utilisation du fonds de roulement	41	()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	()	()
Autres	43	()	()
	44	()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	45	()	()
Autre financement	46	()	()
	47	()	()
Diminution de l'exercice			
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	48	27 592	22 131
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49		
	50	27 592	22 131
Solde à la fin de l'exercice	51	(22 937)	(50 529)
Financement des investissements en cours			
Solde au début de l'exercice	52	224 052	646 286
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	53	(68 032)	
Solde redressé au début de l'exercice	54	156 020	646 286
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	55	(894 216)	(400 654)
Virements			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	56		
Excédent de fonctionnement affecté	57		
Réserves financières et fonds réservés	58		(21 580)
	59	(894 216)	(422 234)
Solde à la fin de l'exercice	60	(738 196)	224 052
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Solde au début de l'exercice	61	51 240 404	49 222 435
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	62		
Solde redressé au début de l'exercice	63	51 240 404	49 222 435
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	64		
Excédent de fonctionnement affecté	65		
Variation résiduelle de l'exercice	66	403 577	2 017 969
Solde à la fin de l'exercice	67	51 643 981	51 240 404

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>800 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>800 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>800 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier		Redressement aux exercices antérieurs (note 20)		Règlements d'emprunt fermés			Utilisation de l'exercice		Transferts		Solde au 31 décembre
						Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement						
Montant non réservé	1	214 264	2		3	4	5		192 684	6		7	21 580
Montant réservé pour le service de la dette	8		9		10	11	12		13		14		
	15	214 264	16		17	18	19		192 684	20		21	21 580

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>Non audité</i>	2014		2013
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 () () (
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 () () (
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25 () () (
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 8 □ 1 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 0 , □ 8 □ 1 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 2 , □ 0 □ 6 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ 2 , □ 0 □ 6 □ 2 □ 0 \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 1 , □ 6 □ 2 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

		Par unité de logement	
Eau	1	2 4 7 , 0 0	\$
Égout	2	1 6 5 , 0 0	\$
Eau et égout	3	,	\$
Traitement des eaux usées	4	,	\$
Matières résiduelles	5	1 6 4 , 0 0	\$

% de la valeur locative**Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | , | | | | | %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Réserve eau & voirie	50,0000	4	logement résidentiel
Réserve eau & voirie	50,0000	4	unité de terrain vacant
Réserve eau & voirie	100,0000	4	unité commerciale
Répartitions locales par mètre carré		2	plusieurs taux
Répartitions locales par mètre linéaire		3	plusieurs taux

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
 2 - du mètre carré
 3 - du mètre linéaire
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
 6 - % de la valeur locative
 7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2017 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée ?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2014	9	1 229 \$	
b) le solde estimatif au 31 décembre 2014 des engagements en vertu du règlement concerné	10	10 278 \$	
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13	\$	
b) autres formes d'aide	14	\$	
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2014 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	\$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20	\$	
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	22 <input checked="" type="checkbox"/>	

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité perçoit-elle, elle-même, auprès des exploitants de carrières et sablières, les droits en vertu de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales (LCM)?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	25 <input type="checkbox"/>
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	26 <input type="checkbox"/>	27 <input checked="" type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 110 boulevard Perrot
(no) (rue)
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 453-1751
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 453-2432
(ind. rég.) (numéro)

Courriel tresoriere@ile-perrot.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Danielle Rioux

Téléphone (514) 453-1751
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 453-2432
(ind. rég.) (numéro)

Courriel drioux@ile-perrot.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Goudreau Poirier inc.

Titre Comptables professionnels agréés (CPA)

Adresse 476, avenue Saint-Charles, bureau 102
(no) (rue)
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 455-7202
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 455-9780
(ind. rég.) (numéro)

Courriel jocelyne.poirier@goudreaupoirier.com

Responsable du dossier Jocelyne Poirier CPA auditrice, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)
 _____ _____
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2016
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2014

1

Facteur comparatif

2

Valeur uniformisée

3 _____